

Extrait des *Procès-verbaux du Sénat* le jeudi 12 juin 1986:

«Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Marshall propose, appuyé par l'honorable sénateur Bonnell,

Que l'ordre de renvoi du Comité sénatorial permanent de l'agriculture, des pêches et des forêts, en date du 6 février 1985, relatif à une étude de la commercialisation du poisson au Canada dans tous ses aspects et répercussions, soit considéré comme ayant été déferé au Comité sénatorial permanent des pêches;...

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat

Charles A. Lussier

COMPOSITION DU COMITÉ PRÉCÉDEMMENT DESIGNÉ
DU COMITÉ SENATORIAL PERMANENT DE L'AGRICULTURE,
DES PÊCHES ET DES FORÊTS

a) le comité sénatorial de l'agriculture et des forêts, composé de onze membres dont quatre constituent le quorum, lequel est fixé par le Sénat, les projets de loi, messages, pétitions, résolutions, documents et autres matières concernant l'agriculture et les forêts en général, ainsi que la Commission canadienne du blé et

Que le nouveau paragraphe ci-dessus est ajouté immédiatement après le paragraphe a):

(a.1) le comité sénatorial des pêches, composé de quatre membres dont quatre constituent le quorum, lequel est fixé par le Sénat, les projets de loi, messages, pétitions, résolutions, documents et autres matières concernant les pêches en général;

- Firth, Royce
- Hays, Daniel
- Le Moine, Jean
- MacEachern, R. C. A.

Membre d'office

B. Les honorables sénateurs Firth, Le Moine et MacEachern ont aussi participé à divers moments de la séance.